



PROJET N°25. DE MODERNISATION ET DE GESTION INTERCOMMUNALE DES DECHETS SOLIDES DES VILLES DE KORHOGO, SINEMATIALI, FERKESSEDOUGOU ET OUANGOLODOUGOU

Autorité contractante	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité
Point focal CNP-PPP	M. BANGA Jean Louis
Secteur	Énergie, Mines, Hydraulique, Environnement, Hygiène
Sous secteur	Gestion des déchets

Caractéristiques Générales

Description sommaire	<p>Le projet consiste en l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma opérationnel de gestion intercommunale des déchets solides des communes de Korhogo, Sinématiali, Ferkessedougou et Ouangolodougou ainsi que des villages situés sur les principaux axes reliant lesdites villes. Il s'agit de mettre en place un schéma structuré et cohérent des opérations de pré-collecte, de collecte, de transport, de tri, de récupération, de recyclage et de traitement écologique dans les localités concernées qui seront regroupées autour d'infrastructures appropriées de pré collecte, de transfert, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets solides construits dans le cadre du présent projet. Ainsi, l'ensemble des déchets collectés dans les différentes villes seront acheminés au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Sinématiali d'une capacité de 150 000 t/an. Les composantes du projet consistent en la construction et l'exploitation des infrastructures de gestion des déchets 5 Centres de Transfert dont 1 avec une chaîne de tri et 1 Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique d'une capacité de 150 000 t/an).</p>
Textes applicables	<ul style="list-style-type: none">• ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics ;• décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de Partenariats Public-Privé ;• décret n°2018-359 du 29 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé.
Localisation	Korhogo, Sinématiali, Ferkessedougou et Ouangolodougou
Coût estimé	12 299 000 000 CFA

Informations spécifiques à la structuration en PPP



Périmètre d'activités à confier au partenaire privé	Le Partenaire Privé assurera les missions suivantes : • Organisation de la collecte et du transport des déchets des CVET de Sinématiali ; • Mise en place des filières de récupération, de recyclage et de valorisation : « filière papiers cartons », « filière plastiques », « filière verres » et « filière cannettes ».
Répartition envisagée des investissements	• Investissement privé : 10% ; • Investissement public : 90% (Etat/Banque Mondiale).
Type de partenariat envisagé	PPP à paiement public.

Statut du projet

État d'avancement	Identification du Projet	
Prochaines étapes et calendrier	TÂCHE	DATE LIMITE
	Revue annuelle de portefeuille de projets	Non définie
	Inscription du projet	Non définie